

Embellissement Villes et Villages Fleuris - Dossier d'inscription 2023

Madame la Présidente,

Je vous prie de trouver l'inscription de la commune de :

Dans la démarche et le réseau d'embellissement et des Villes et Villages Fleuris du Morbihan.

Fait à Le Cachet de la mairie/signature :

FICHE D'IDENTITE DE LA COMMUNE

Nombre d'habitants :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Email :

Nom de l' élu référent de la démarche Embellissement :

Téléphone fixe et portable :

E-mail :

Nom du responsable des espaces verts :

Téléphone fixe et portable :

E-mail :

Date limite de renouvellement d'inscription : 10 mai 2023. Par e-mail à embellissement@morbihan.com

Ou par courrier : Morbihan Tourisme Embellissement – PIBS – 2 rue Louis de Broglie – CS 72001 – 56038 - Vannes Cedex

Pour toute information complémentaire : 02 97 54 46 10 – Marjorie COSQUER

Tarifs pour l'année 2023 (cocher la catégorie correspondante)

- 1^{ère} catégorie : moins de 1000 habitants : 20 €
- 2^{ème} catégorie : 1 001 à 3 500 habitants : 50 €
- 3^{ème} catégorie : 3 501 à 7 000 habitants : 80 €
- 4^{ème} catégorie : 7 001 à 30 000 habitants : 200 €
- 5^{ème} catégorie : plus de 30 001 habitants : 250 €

Un dossier de présentation de votre commune est indispensable pour le passage du jury. Il est à nous transmettre par e-mail avant le 20 juin 2023.

Une facture vous sera adressée après réception de votre inscription : Merci de nous indiquer votre libellé de compte sur CHORUS. Règlement à adresser à Morbihan Tourisme en indiquant le numéro de la facture, par chèque ou virement au CCP Nantes : IBAN FR85 2004 1010 1105 2034 9F03 254

Siret 31590389800031 – Code APE 8413Z – TVA non applicable art. 261-7-1 du CGI